

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX DE LA FONDATION FRANÇAISE DE L'ORDRE DE MALTE

POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HOSPITALIER

Le patrimoine historique hospitalier en France est un héritage unique, vecteur d'histoire, et porteur de valeurs qui transcendent le temps. Il est un trésor souvent méconnu, témoignage de la compassion, de la dévotion et de l'engagement envers le bien-être de l'humanité. Afin de préserver ce patrimoine essentiel, la Fondation Française de l'Ordre de Malte et La Sauvegarde de l'Art Français conjuguent leur engagement et leur expertise à travers la création d'un nouveau prix.

UN PRIX DOTÉ POUR SAUVEGARDER LE PATRIMOINE HOSPITALIER

Unies par l'objectif commun de soutenir un patrimoine essentiel mais trop souvent méconnu du grand public, la Fondation Française de l'Ordre de Malte et La Sauvegarde de l'Art Français ont souhaité s'associer pour favoriser les initiatives exemplaires de restauration en France du patrimoine hospitalier. C'est ainsi qu'est né le prix de la Fondation Française de l'Ordre de Malte en partenariat avec la Fondation pour La Sauvegarde de l'Art Français, dont la première édition a lieu au cours de l'année 2025.

Doté de 20 000 €, ce prix vise à soutenir significativement des initiatives exemplaires de restauration en France du patrimoine hospitalier religieux ouvert au public et/ou du patrimoine religieux de l'Ordre de Malte : églises, chapelles, oratoires, etc.

Ce mécénat de la Fondation Française de l'Ordre de Malte permettra de valoriser des sites à forte dimension historique et mémorielle, tout en leur offrant une seconde vie au service de la société et des malades.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Pour tenter de remporter ce prix, votre projet doit respecter certains critères :

- il peut être en cours de réalisation ou récemment achevé ;
- il doit concerner du patrimoine immobilier dont la construction, la situation ou la fonction actuelle est liée à un établissement de santé recevant du public et/ou à l'Ordre de Malte avec une dimension chrétienne ;
- il doit être lié à un lieu où des malades ou des personnes handicapées ou dépendantes sont soignées ou hébergées ;
- il doit être situé en France, sans restrictions géographiques.

Les porteurs de projet sont invités à remplir un dossier de candidature détaillé intégrant des éléments précis quant au projet de sauvegarde et attestant de leur motivation.

Toutes les informations sont disponibles sur le [site internet de La Sauvegarde de l'Art Français](#).

CALENDRIER



APPEL À PROJETS
Janvier 2025



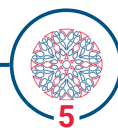
CLÔTURE DES
CANDIDATURES
30 juin 2025



JURY DE SÉLECTION
Mi-septembre
2025



ANNONCE DES
RÉSULTATS
Fin septembre
2025



REMISE DU PRIX
À partir
d'octobre 2025

LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, La Sauvegarde de l'Art Français œuvre depuis plus d'un siècle pour la préservation et la valorisation des richesses artistiques et patrimoniales de nos communes, véritables musées à ciel ouvert. Elle vient au secours d'édifices et d'œuvres d'art, accessibles à tous gratuitement, en mobilisant un réseau de correspondants ancrés au cœur des territoires et en s'appuyant sur l'expertise de spécialistes en architecture et en histoire de l'art.

LA FONDATION FRANÇAISE DE L'ORDRE DE MALTE

Créée en 1992 et reconnue d'utilité publique en 1994, la Fondation Française de l'Ordre de Malte a pour but, conformément à la tradition de l'Ordre de Malte et dans le respect de sa vocation chrétienne, de diffuser les valeurs de charité et de fraternité. Elle accompagne, sans distinction de religion ou d'origine, des actions en faveur des plus faibles et des plus démunis, en France et dans le monde. Les biens et les dons recueillis contribuent principalement à financer des projets médico-hospitaliers conduits par l'association Ordre de Malte France. La Fondation Française de l'Ordre de Malte a également une mission de protection du patrimoine culturel et historique lié à la chrétienté ou à l'Ordre de Malte.

CONTACTS PRESSE

VICTOIRE COLLONNIER

Responsable de la communication
vcollonnier@sauvegardeartfrancais.fr
01 48 74 98 89

DAMIEN BIGOT

Directeur du développement
dbigot@sauvegardeartfrancais.fr
01 48 74 98 90